

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE

NOM COMMERCIAL:	Stratifiés de Série RO3000®
FAMILLE CHIMIQUE:	Composite de Polytétrafluoroéthylène
CLASSIFICATION HMIS:	S 1 I 1 R 0
UTILISATION DU PRODUIT	Cartes de Circuits Imprimés
DATE D'ÉMISSION:	16 septembre 2015
IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ	Rogers Corporation

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE:	NE
ÉTIQUETAGE EXIGÉ:	NE
EFFETS DE SUREXPOSITION:	La manutention normale ne devrait en produire aucun. L'usinage peut créer de la poussière. Le traitement du matériau à des températures supérieures à la température de décomposition peut dégager des vapeurs toxiques.
INHALATION:	La poussière peut irriter les voies respiratoires. L'exposition aux vapeurs de cuivre ou aux produits de décomposition du PTFE peut causer des symptômes de Fièvre des Fondateurs ou de Fièvre des Polymères. Elle est caractérisée par des symptômes de grippe (fièvre, frissons, douleurs musculaires) qui durent 24 heures environ.
CONTACT AVEC LES YEUX:	La poussière peut provoquer une irritation mécanique.
CONTACT AVEC LA PEAU:	La poussière peut provoquer une irritation mécanique.
INGESTION:	Aucun n'est connu.
CHRONIQUE:	Le CIRC a classé la fibre de verre à filament continu dans le Groupe 3 (Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme).

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Cette substance est produite sous forme d'un "article" selon la définition contenue dans 20 CFR 1910.1200 et dans le RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006, et est donc exempté des exigences de la Norme de Communication des Dangers et de REACH. Comme cette substance ne libère aucun produit chimique dangereux et n'entraînera pas l'exposition à un tel produit dans les conditions normales d'utilisation, aucune Fiche Technique sur la Sécurité des Substances n'est exigée.

<u>Nom Chimique</u>	<u>N° CAS</u>	<u>EINECS</u> <u>/ELINCS</u>	<u>%</u>	<u>PEL¹ OSHA</u>	<u>TLV¹ ACGIH</u>
<u>DIÉLECTRIQUE</u> Silice Fondue	60676-86-0	262-373-8	Varie	5 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	3 mg/m ³ (Pouss. Resp.)

Fibre de Verre à Filament Continu (produits de série 3200™ et 3730™)	65997-17-3	266-046-0	Varie	5 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	1 f/cc
Charge de Céramique	S.O.	S.O.	Varie	15 mg/m ³ (Poussière totale)	10 mg/m ³ (Poussière totale)
REVÊTEMENT (Cuivre, Aluminium ou Laiton)					
Cuivre	7440-50-8	231-159-6	Varie	1 mg/m ³ (Poussière et brouillard)	1 mg/m ³ (Poussière et brouillard)
Aluminium	7429-90-5	231-072-3	Varie	5 mg/m ³ (Pouss. Resp.)	1 mg/m ³ (Pouss. Resp.)
Zinc (Composant du Laiton)	7440-66-6	231-175-3	Varie	5 mg/m ³ (fumée ZnO)	2 mg/m ³ (sous forme de ZnO)

¹ PEL = Limite d'exposition admissible; TLV = Concentration maximale admissible ; OEL = Limite d'exposition professionnelle

4. PREMIERS SOINS

INHALATION:	(Poussière et fumée) Déplacer la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
CONTACT AVEC LES YEUX:	(Poussière) Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Ne pas frotter les yeux. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
CONTACT AVEC LA PEAU:	(Poussière) Enlever tous les vêtements contaminés et rincer la partie avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
INGESTION:	(Poussière) Voie d'exposition peu probable – obtenir des soins médicaux.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

POINT D'ÉCLAIR:	NE °C (°F)	Limites d'Inflammabilité: NE		
TEMPÉRATURE D'AUTOINFLAMMATION:	NE °C (°F)			
MOYENS D'EXTINCTION:	<u> X </u> Brouillard d'eau	<u> X </u> Mousse	<u> X </u> CO ₂	_____
	<u> X </u> Poudre chimique	<u> X </u> Autre -		
MESURES PARTICULIÈRES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:	La décomposition lors d'un incendie peut produire des fumées toxiques. Les pompiers devraient être munis d'appareils respiratoires autonomes et de tenues de feu.			
RISQUES PARTICULIERS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:	Aucun n'est connu.			

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES:	En cas d'incendie, des fumées toxiques sont dégagées. Porter un équipement de protection adéquat. Ne pas respirer les poussières. Éliminer les sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT:	Ne pas laisser pénétrer dans le réseau d'assainissement, les eaux superficielles ou le sol.
MÉTHODES DE NETTOYAGE:	Balayer ou ramasser à la pelle pour mettre dans un récipient adéquat en vue de l'élimination. Éviter de produire des poussières nuisibles.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION:	Porter l'équipement de protection adéquat, voir la Section 8.
STOCKAGE:	Garder le récipient dans un lieu frais et bien ventilé.

8. MOYENS TECHNIQUES DE CONTRÔLE/PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE:	Aucune n'est requise dans des conditions normales. Si la ventilation mécanique est absente ou inadéquate pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous de ceux indiqués à la Section 2, un appareil respiratoire conforme aux exigences de NIOSH devrait être utilisé. Une personne qualifiée devrait évaluer chaque situation.
<u>VENTILATION</u>	
LOCALE:	Recommandée pour toutes les opérations industrielles.
GÉNÉRALE:	Recommandée pour toutes les opérations industrielles.
<u>PROTECTION INDIVIDUELLE</u>	
MAINS:	Gants résistants aux coupures.
YEUX:	Des lunettes de sécurité munies d'écrans latéraux sont recommandées dans toutes les opérations industrielles.
PEAU:	Aucune n'est requise.
AUTRE:	Douche de sécurité/bassin oculaire dans la zone. Ne pas fumer ou conserver les produits de tabac à fumer dans les zones où le matériau est usiné ou des quantités excessives de poussières sont créées. Il faut se laver à fond avant de manger ou de fumer.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE:	Carton gris ou blanc revêtu de cuivre, aluminium ou laiton
ODEUR:	Aucune
ÉTAT PHYSIQUE:	Solide
POINT D'ÉBULLITION:	S.O. °C (°F)
POINT DE FUSION:	NE °C (°F)
POINT DE CONGÉLATION:	S.O. °C (°F)
POINT D'ÉCLAIR:	NE °C (°F)
SOLUBILITÉ DANS L'EAU:	NE
DENSITÉ DE VAPEUR:	S.O.
PRESSION DE VAPEUR:	S.O.
POIDS SPÉCIFIQUE:	NE (Eau= 1)
COEFFICIENT DE PARTAGE:	S.O.
TAUX D'ÉVAPORATION:	S.O.
DENSITÉ RELATIVE:	S.O.
VISCOSITÉ:	S.O.
TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION:	NE °C (°F)
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION:	NE °C (°F)
PH:	S.O.
INFLAMMABILITÉ:	NE

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable
CONDITIONS À ÉVITER:	Le PTFE commence à se décomposer très lentement au-dessus de 500°F. La décomposition augmente rapidement au-dessus de 750°F et le traitement à ces températures pendant des périodes prolongées est déconseillé.
MATÉRIAUX À ÉVITER:	NE
POLYMÉRISATION DANGEREUSE:	Ne se produit pas

PRODUITS DANGEREUX
DE DÉCOMPOSITION:

Tétrafluoroéthylène (au-dessus de 800°F)
Hexafluoropropylène (au-dessus de 825°F)
Perfluoroisobutylène (au-dessus de 885°F)
Fluorure de Carbonyle (au-dessus de 930°F)

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

STATUT CARCINOGENÈ: Le CIRC a classé la fibre de verre à filament continu dans le Groupe 3 (Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme).

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

ÉCOTOXICITÉ: NE

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES/ CHIMIQUES QUI AFFECTENT L'ÉLIMINATION:

DONNÉES DE TOXICITÉ NE

ENVIRONNEMENTALE:

MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Éliminer conformément aux lois et règlements fédéraux, d'état, provinciaux et locaux applicables.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

NUMÉRO ONU: Pas Réglementé

DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT ONU: Pas Réglementé

CLASSE DE DANGER (ES): Pas Réglementé

GROUPE D'EMBALLAGE: Pas Réglementé

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX: NE

15. DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX:

Canada (DSL/NDSL): Article – exempté.

Australie (ACIS): Article – exempté.

Corée (KECI): Article – exempté.

Japon (ENCS, MITI): Article – exempté.

Chine (IECSC): Article – exempté.

Directive de l'UE 2011/65/EC (RoHS): Ne contient aucune des substances ajoutées intentionnellement faisant l'objet de la directive RoHS.

Liste Européenne de SVHC REACH: Cet article ne contient aucune SVHC (substance extrêmement préoccupante) au-dessus de 0,1% pds.

TSCA: Tous les ingrédients sont classés ou exemptés par TSCA.

(Toxic Substances Control Act):

CERCLA: S.O.

(Comprehensive Emergency Response, Compensation, and Liability Act):

SARA TITLE III: S.O.

(Superfund Amendments and Reauthorization Act):

CATÉGORIES DE DANGERS 311/312: Aucune

Ce produit contient les produits chimiques toxiques suivants qui sont soumis à l'obligation de déclaration conformément à la Section 313 de la loi *Emergency Planning and Community Right-To-Know Act* de 1986 et 40 CFR 372:

N° CAS
7429-90-5

NOM CHIMIQUE
Aluminium

POURCENTAGE EN POIDS
Varie

7440-50-4
7440-66-6

Cuivre
Zinc

Varie
Varie

16. AUTRES DONNÉES

S.O. = Sans objet

FICHER:

99279-RO3000 Series Laminates PSIS-09162015

NE = Non Établi

NC = Non Classé

Date de Préparation: 16/09/2015

PRÉPARÉ PAR:

Curtis Kempton

REVU PAR:

Michal Werbecki

LES INFORMATIONS CONTENUES DANS CETTE FICHE TECHNIQUE SONT BASÉES SUR DES DONNÉES RÉPUTÉES EXACTES. CEPENDANT, AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU TACITE N'EST ACCORDÉE CONCERNANT L'EXACTITUDE DE CES DONNÉES OU LES RÉSULTATS QUI POURRAIENT ÊTRE OBTENUS DE L'UTILISATION DE CES DONNÉES.

ROGERS CORPORATION N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ CONCERNANT TOUTES BLESSURES OU DOMMAGES MATÉRIELS QUI POURRAIENT ÊTRE CAUSÉS PAR LE PRODUIT AUX ACHETEURS, UTILISATEURS OU TIERS. LESDITS ACHETEURS OU UTILISATEURS ASSUMENT TOUS LES RISQUES ASSOCIÉS À L'UTILISATION DU PRODUIT.